Aperçu du fonds

Portefeuille FDP Équilibré, série A

24 mai 2022

Ce document contient des renseignements essentiels sur la série A du Portefeuille FDP Équilibré que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Financière des professionnels - Fonds d'investissement inc. au 1 888 377-7337, ou à fonds@fdpgp.ca, ou visitez le www.fdpgp.ca.

Avant d'investir dans un fonds, évaluez s'il cadre avec vos autres investissements et respecte votre tolérance au risque.

BREF APERÇU

Code du fonds :	70	**Gestionnaire du fonds :**	Financière des professionnels - Fonds d'investissement inc.
Date de création de la série :	31 mars 1978	**Gestionnaire de portefeuille :**	Financière des professionnels - Fonds d'investissement inc.
Valeur totale du fonds au 30 avril 2022 :	502 309 962 $	**Distributions :**	Revenu (au cours de la dernière semaine de chaque mois) Gains en capital (entre le 15 et le 31 décembre de chaque année)
Ratio des frais de gestion (RFG) :	1,32 %	**Placement minimal* :**	1 000 $ (initial), 100 $ (additionnel)

* Ces montants peuvent changer de temps à autre, et Financière des professionnels - Fonds d'investissement inc. peut renoncer à cette exigence.

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds vise à procurer, par la diversification des placements, un rendement composé d'un revenu courant et d'une croissance du capital à moyen et long terme. Le fonds investit principalement (soit directement, soit indirectement au moyen de placements qui lui procurent une exposition à ces titres) dans des titres d'emprunt d'émetteurs canadiens et étrangers (dont des titres d'emprunt de divers paliers gouvernementaux, municipaux et d'organismes publics et parapublics) et dans des titres de participation d'émetteurs canadiens et étrangers.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 30 avril 2022. Ces placements changeront au fil du temps.

10 principaux placements (au 30 avril 2022)

Portefeuille FDP Actions canadiennes, série A	42,6 %
Portefeuille FDP Obligations canadiennes, série A	30,6 %
Portefeuille FDP Actions globales, série A	9,5 %
SPDR S&P 500 ETF Trust	6,8 %
Portefeuille FDP Revenu fixe mondial, série A	4,7 %
Dollar canadien	4,1 %
Portefeuille FDP Actions pays émergents, série A	1,0 %
Portefeuille FDP Actions américaines, série A	0,6 %
Ville de Sherbrooke (non garanti) 1,75 % Juin 2022	0,0 %
Dollar américain	0,0 %
Pourcentage total des 10 principaux placements :	**100,0 %**
Nombre total de placements :	**10**

Répartition des placements (au 30 avril 2022)

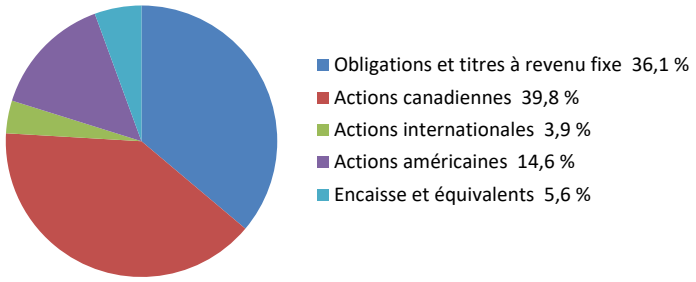

Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent, mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Financière des professionnels - Fonds d'investissement inc. estime que la volatilité de ce fonds est de **faible à moyenne**. Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	**Faible à moyen**	Moyen	Moyen à élevé	Élevé

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique « Risques » dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement annuel des parts de série A du fonds au cours des 10 dernières années. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des parts de série A du fonds pour chacune des 10 dernières années. La valeur du fonds a diminué pendant 1 de ces 10 années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés à ce fonds, mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.

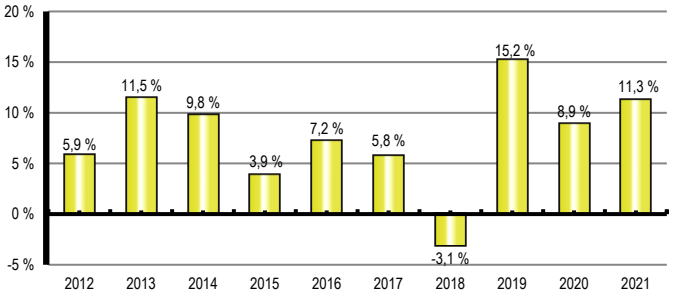

Quel a été le rendement du fonds? (suite)

Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des parts de série A sur 3 mois au cours des 10 dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 $ dans les parts de la série A du fonds (au début de cette période)
Meilleur rendement	11,0 %	le 30 juin 2020	votre placement augmenterait à 1 110 $
Pire rendement	-9,8 %	le 31 mars 2020	votre placement chuterait à 902 $

Rendement moyen

La personne qui a investi 1 000 $ dans des parts de série A du fonds il y a 10 ans détient aujourd'hui 1 863 $, ce qui donne un rendement annuel composé de 6,4 %.

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts de série A du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais d'acquisition

Il n'y a aucuns frais d'acquisition sur ce fonds.

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds. Au 31 décembre 2021, les frais du fonds s'élevaient à 1,41 % de sa valeur, ce qui correspond à 14,10 $ sur chaque tranche de 1 000 $ investie.

Taux annuel (en % de la valeur du fonds)

Ratio des frais de gestion (RFG)

Il s'agit du total des frais de gestion (qui comprennent la commission de suivi) et des frais d'exploitation du fonds. Financière des professionnels - Fonds d'investissement inc. a renoncé à certains frais du fonds. Dans le cas contraire, le RFG aurait été plus élevé. 1,32 %

Ratio des frais d'opération (RFO)

Il s'agit du total de transactions du fonds. 0,09 %

Frais du fonds 1,41 %

Renseignement sur la commission de suivi

Il n'y a aucune commission de suivi sur ce fonds.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais à Financière des professionnels - Fonds d'investissement inc. pour acheter, détenir, vendre ou échanger des parts du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'opération à court terme	Aucuns
Frais de substitution	Aucuns
Frais de transfert	175 $ lors d'un transfert de compte enregistré à une autre institution

À qui le fonds est-il destiné?

Aux investisseurs qui :

- recherchent un rendement composé d'un revenu courant ainsi qu'une croissance du capital à moyen et à long terme;
- ont une tolérance aux risques faible à moyenne.

N'investissez pas dans des parts de série A de ce fonds si vous avez besoin d'une source de revenu régulier.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les 2 jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, la notice annuelle, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec Financière des professionnels - Fonds d'investissement inc. ou avec votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Financière des professionnels - Fonds d'investissement inc.
2, Complexe Desjardins
Tour de l'Est - 31e étage, C.P. 1116
Montréal (Québec) H5B 1C2
Courriel : fonds@fdpgp.ca
Téléphone : 514 350-5050
Sans frais : 1 888 377-7337
www.fdpgp.ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse **www.autorites-valeurs-mobilieres.ca**.